

# DEVENIR RESPONSABLE DE LA PRATIQUE LIBRE « ADULTES »

## Questions/réponses

### Qu'est-ce qu'un RPL ?

**RPL ou Responsable de Pratique Libre** : adhérent ou adhérente du club ayant pris l'option pratique libre, volontaire pour garantir le bon déroulement d'un créneau Pratique Libre dans la semaine.  
**Toute personne qui pense venir grimper plus ou moins régulièrement sur un jour donné peut ainsi assumer cette fonction.**

Sur chaque créneau hebdomadaire, chaque RPL intègre en effet une **équipe** de plusieurs membres **solidaires et autonomes** dans sa gestion.

La présence de toute l'équipe au complet chaque semaine n'a en rien un caractère obligatoire.  
Etre plusieurs va garantir, sur toute l'année la « solidité » du créneau mais aussi un fonctionnement souple et adapté à la disponibilité de chacun et chacune (contraintes professionnelles et personnelles, motivations, maladies et blessures !...).

Chaque RPL peut adapter son niveau d'engagement, en se positionnant soit comme **responsable principal-e** soit comme **responsable de réserve**.

Sont inscrits par défaut sur un créneau, les **responsables principaux** : présence EN THEORIE effective chaque semaine sur toute l'amplitude horaire.

En cas d'absence, les **responsables de réserve** sont des personnes sur lesquelles les précédents pourront s'appuyer pour les remplacer.

En dernier lieu, notamment **pour une personne déjà bien impliquée au sein du club**, il est possible de se positionner en tant que RPL **volant-e**. Si aucun créneau particulier ne vous est attiré avec ce statut, vous pouvez recevoir quelques sollicitations en cours d'année pour tout créneau hebdomadaire.

### Quel est le rôle des RPL ?

La fonction première des RPL est d'encadrer et d'informer.

- Informer :
  - o Les adhérents de la pratique libre sur les créneaux ouverts, en remplissant l'agenda.
  - o Le public sur le club et la pratique libre, les modalités d'inscription, les inviter à consulter le site Web du club, ou à se rendre directement au créneau qui les intéresse, le cas échéant.
- Encadrer :
  - o La mise en place de la salle avant le début du créneau et le rangement à la fin de celui-ci : rapide contrôle de la structure avant de grimper, pliage des cordes 10min avant la fin du créneau, fermeture du gymnase (Fleming).
  - o Le bon déroulement de la séance : gérer l'affluence et le public, faire respecter les engagements « pratique libre » (attitudes et gestes de sécurité). S'assurer que tous les grimpeurs et grimpeuses sont bien des adhérent-e-s avec option pratique libre.
  - o L'accueil et l'intégration des nouveaux adhérents et nouvelles adhérentes. Les mettre à l'aise et si nécessaire les intégrer à une cordée déjà constituée pour favoriser leur intégration.

### Pourquoi devenir RPL ?

La pratique libre ne peut fonctionner sans l'implication des adhérents. Plus nous sommes nombreux à assurer cette fonction, meilleures sont les chances d'une couverture complète des séances sur toute l'année (5, voire 6 créneaux de pratique libre par semaine sur toute l'année, c'est beaucoup !)  
Qui plus est, le roulement entre responsables sur un créneau permet de maintenir la motivation de toute l'équipe, particulièrement chez les RPL réguliers.

#### **Pour rappel : conditions d'accès à la salle de chaque gymnase**

- pour un bon fonctionnement : plus il y a de RPL en roulement sur un créneau donné, plus il est facile de ne pas être impacté par les aléas et imprévus des agendas de chacun-e.
- pour des conditions de sécurité : présence au minimum de 3 personnes par créneau et du/d'un des RPL inscrit(s) sur l'agenda.
- pas de RPL présent et noté dans l'agenda = pas d'accès à la salle

### Je souhaite rejoindre l'équipe des RPL, que dois-je faire ?

Il suffit d'envoyer un mail aux coordinateurs de la pratique libre avec :

- vos coordonnées personnelles : nom, prénom, mail et téléphone (portable).
- votre photo (de face, sans lunettes) – destinée au trombinoscope - Pourra être recadrée
- le(s) créneau(x) choisi(s), précisément, 3 créneaux max !
- votre niveau d'engagement : principal ou réserve.

Vous pouvez leur faire part de toute remarque particulière (par exemple, votre souhait de participer à la formation ou à l'encadrement de sorties extérieures du type : débutants, expérimentés ou grande voie...)

**[CONTACT : dvepratique libre@gmail.com](mailto:dvepratique libre@gmail.com)**

